

4 Économie

**Secteur aéroportuaire/ A trois mois de la fin de la concession ADL
Que d'incertitudes pour les salariés !**

Willy NDONG
Libreville/Gabon

LA concession de 30 ans qui lie l'Etat gabonais à l'Aéroport de Libreville (ADL) arrive à échéance le 30 juin 2018. Dans cette perspective, Willi-Arnauld Mbou, secrétaire général du Comité permanent de concertation économique et sociale de ADL, a donné hier, au siège de l'entreprise, un point-presse pour édifier l'opinion sur l'impact que pourrait avoir le non-renouvellement de la dite concession. En ligne de mire, l'emploi des salariés de l'entreprise. Car, ADL ce sont 150 emplois directs et 500 indirects, du fait des contrats de sous-traitance et d'assistance technique. « A trois mois de la fin de la concession, nous n'avons

toujours aucune visibilité au soir du 30 juin 2018. Que deviendrons-nous au 1er juillet 2018 ? La seule certitude que nous avons, c'est que l'aéroport international Léon-Mba continuera de fonctionner après le 30 juin prochain. Après cette date, quel sera le statut juridique du personnel actuel ? Dans quelles conditions ce personnel continuera de faire fonctionner la plate-forme aéroportuaire ? A ces questions, nous pensons qu'il est important pour l'Etat d'apporter des réponses précises à nos interrogations, au cas où la concession n'était pas renouvelée à ADL », a déclaré d'entrée Willi-Arnauld Mbou. Selon l'orateur, la fin prochaine de la concession a déjà des impacts négatifs sur les salariés. « Depuis l'annonce de la fin de la concession, plusieurs incer-



Photo : R.H.A

Willi Arnauld Mbou (g), SG du Comité permanent de concertation économique et sociale d'ADL, à l'issue du point-presse.

titudes sont apparues. S'agissant des difficultés, nous sommes au regret d'annoncer à l'opinion que les institutions bancaires de la place refusent désormais de nous accorder des crédits, au motif qu'il n'y a plus de visibilité par rapport au 30 juin 2018. Deuxième-

ment, notre employeur s'était engagé, il y a quelques années, à financer notre assurance-maladie à hauteur de 200 millions de francs. Mais (...) ce projet est gelé (...) pour cause d'incertitudes », a-t-il ajouté. S'agissant des attentes des salariés vis-à-vis du potentiel reprenneur, Willi-Arnauld Mbou a fait ce rappel:

« en 30 ans d'existence, nous n'avons pas connu la moindre grève, encore moins de mouvements d'humeurs qui auraient pu perturber l'exploitation de l'Aéroport international Léon-Mba. » Ajoutant: « Nous attendons donc du potentiel reprenneur qu'il intègre l'élément dialogue social dans sa relation avec le personnel. Concernant les différents contrats de travail, nous pensons également qu'il est plus que nécessaire, dès à présent, de créer un cadre de dialogue entre l'Etat et le personnel d'ADL. Ce cadre précisera les conditions dans lesquelles seront transférés les contrats de travail des salariés de l'entreprise au nouveau reprenneur. Toutes ces questions devront être réglées maintenant, et non à quelques semaines de la fin de la concession, afin d'éviter de

nous retrouver dans la même situation que la SEEG, au moment de la fin de la concession avec Veolia. » De son côté, le ministre des Transports et de la Logistique, Estelle Ondo, a tenu à rassurer: « tous les emplois directs de ADL sont protégés par des dispositions inscrites dans la convention de concession. Ces dispositions stipulent qu'en cas de non-reconduction de la concession, tous les contrats seront rétrocedés au concédant, en l'occurrence, l'Etat gabonais. Mais pour M. Mbou, « ces dispositions ne garantissent pas les acquis ainsi que le niveau de rémunération actuel du personnel. Aurons-nous le même traitement salarial et autres avantages ? Là est notre inquiétude », a-t-il conclu.

Filière forêt-bois

L'Agence d'exécution va accompagner les opérateurs économiques

MSM
Libreville/Gabon

APRÈS le lancement, il y a quelques jours, du Projet d'appui à la filière forêt-bois (PAFFB), l'Agence d'exécution des activités de la filière forêt-bois (AEAFFB) a tenu son conseil d'administration le 22 mars à son siège à Louis, sous la présidence de Jean-Félix Mouloungui. Les administrateurs ont particulièrement statué sur la vision du nouveau directeur général, Harnold Jean-Marie Ntoutoume, le bilan d'activités de



Photo : D.R

Le directeur général de l'AEAFFB, Harnold Jean-Marie Ntoutoume (au centre).

l'agence, les perspectives escomptées pour l'année 2018 et la validation du projet des statuts de l'agence. « Nous avons planché sur les statuts de l'agence et,

ensuite, sur la vision du nouveau directeur général de manière à booster l'agence et à intégrer les opérateurs économiques de la filière. Les administrateurs doivent soutenir



Photo : D.R

Les administrateurs réunis en conseil.

l'agence et être les porte-parole de celle-ci auprès de leurs ministères d'origine », a déclaré Jean-Félix Mouloungui, PCA de l'AEAFFB. L'ambition de l'AEAFFB est d'amener les opérateurs à

bénéficier de la plateforme dont elle dispose en termes de gestion forestière et industrialisation de la filière car, aujourd'hui, ils sont confrontés à de nombreuses difficultés et

ont un véritable besoin d'accompagnement. « Les opérateurs de la filière, peu importe d'où ils viennent, doivent comprendre que l'agence d'exécution est l'interface. C'est la structure qui a été mise en place par les plus hautes autorités pour les accompagner. En termes de perspectives, il y a le volet assistance technique et ils doivent comprendre qu'avec l'Agence d'exécution des activités de la filière forêt-bois, ils trouveront quelque part la solution à leurs différentes problématiques », a indiqué Harnold Jean-Marie Ntoutoume, directeur général de l'AEAFFB.

**Banque gabonaise de développement
La grève suspendue !**

MSM
Libreville/Gabon

APRÈS l'ultimatum de 24 heures lancé par le Syndicat national du groupe BGD (Banque gabonaise de développement), le 21 mars dernier, le gouvernement a finalement cédé aux revendications des agents. Tel qu'exigé par le syndicat comme préalable à toute poursuite du travail,

les 200 millions de francs correspondant aux salaires du mois de mars 2018 ont été, bel et bien, virés dans les comptes des employés, le jeudi 22 mars vers 18 heures. Cette avancée, qui témoigne de la volonté du ministère de l'Economie à respecter ses engagements, a conduit le Synag-BGD à suspendre son mouvement de grève. « Le net à payer du mois de mars a été entièrement réglé. La tutelle a respecté



Photo : Maxime Mihindou

Le bureau du syndicat s'est félicité du respect des engagements par le ministère de l'Economie.

sa première part des négociations. Tout le monde a été payé. Le reste des acomptes des autres mois

va être épongé selon les assurances du ministère de l'Economie. Donc le mouvement d'humeur est suspendu », a indiqué le secrétaire général du Synag-BGD, Ndama Traoré Mohamed. Mise sous administration provisoire par la Commission bancaire d'Afrique centrale (Cobac), en raison de nombreuses difficultés financières, la Banque gabonaise de développement (BGD) accuse 5 mois de retards dans le règlement in-

tégral des salaires de ses 177 employés, dénonce son secrétaire général. Cette situation, conjuguée au retard dans le paiement des précomptes et à un manque d'éclaircissements sur l'avenir de la Banque gabonaise de développement, a été à l'origine du préavis de grève déposé sur la table du ministre de l'Economie, Régis Immongault, le 13 mars 2018, par le Syndicat national du groupe BGD (Synag-BGD).

CHANGEMENTS
COURS INDICATIFS DES DEVICES EN DATE DU 23/03/2018

SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>

DEV	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)	
	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957
USD	1,2316	1USD =	532,606	1 USD	548,367
CAD	1,5889	1CAD =	412,837	1 CAD	440,672
JPY	129,7500	1JPY =	5,056	100 JPY	530,806
GBP	0,8720	1GBP =	752,244	1 GBP	789,232
CHF	1,1671	1CHF =	562,040	100 CHF	59 332,13
ZAR	14,5724	1ZAR =	45,014	100 ZAR	4 680,87
MAD	11,3097	1MAD =	58,000	1 MAD	60,65
CNY	7,8016	1CNY =	84,080	1CNY	86,60
KES	124,2000	1KES =	5,281	1KES	5,44

INDICES BOURSISERS

	en date du	
CAC 40	23/03/2018	5 125,82
DOW JONES	23/03/2018	24 338,34

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
23 Mars 2018: 68,74